



YACHT CLUB
PORT FRÉJUS



CLUB NAUTIQUE
DE SAINTE-MAXIME

REGLEMENT POUR LE CHALLENGE INTER CLUBS 2026 modifié le 20/01/2026

PROGRAMME DES COURSES

Courses 1 et 2	24 et 25 janvier	Club Nautique de Saint-Raphaël
Courses 3 et 4	14 et 15 février	Société Nautique Saint-Tropez
Courses 5 et 6	10 et 11 octobre	Yacht Club Port Fréjus
Courses 7 et 8	7 et 8 novembre	Club Nautique Sainte Maxime
Remise des prix	5 décembre	Yacht Club Port Fréjus

Il n'y aura qu'une seule course par jour.

REGLES APPLICALES

Les R.I.R (règles d'introduction à a régates).

L'avis de course et la fiche course du club organisateur de la régates.

CLASSES ADMISES

OS1	HN B +C+D+E ≤ 20 NET	Flamme JAUNE
OS2	HN D + E >20 NET	Flamme MAUVE
OS3	HN R toutes classes + L	Flamme VERTE

INSCRIPTION-LICENCE-ASSURANCE-ACCUEIL

Les bateaux voulant participer à une course du CIC devront :

- s'inscrire par ce lien https://www.nvi-ins.fr/INS_REGATE
- mettre ses documents de course (jauge, assurance, carte de publicité) en pièce jointe de son inscription
- mettre la liste des équipiers à jour

Les courses sont inscrites en grade 5 :

- Chaque concurrent majeur doit être en possession d'une Licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"
 - Chaque concurrent mineur doit être en possession d'une Licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger doit fournir :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- Les bateaux participants à un CIC et venant de l'extérieur bénéficieront de la gratuité de la place du samedi soir.
Le club organisateur de son CIC offrira le verre de l'amitié à l'ensemble de la flotte.

PARCOURS

Ils seront définis par le club organisateur de la régates.

Chaque club sera responsable du parcours qu'il proposera dans sa fiche course.

CLASSEMENT

Le classement sera en temps sur temps pour toutes les classes et sera calculé selon le système de Points à Minima Annexe A art. A4
Aucune course ne sera retirée pour le classement général par points.
Seuls les bateaux présents sur l'eau ayant attendu l'annulation du jour seront DNF pour la course du jour.
Toutes les courses comptent pour le classement général.

RESULTATS

Après les courses du week-end, chaque club organisateur devra envoyer les résultats (fichier SCORE)
La YCPF tiendra à jour le classement général après chaque CIC.

RECLAMATIONS

Les litiges seront traités par chaque club comme indiqué dans les R.I.R et la fiche course.